

Taux de cotisation prévoyance 2021

CCN des Entreprises de la maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiments, de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes dites S.D.L.M. (N° 3131)

Personnel non cadre*

* Personnel non cadre

On entend par salariés non cadre, le personnel ouvriers, employés, techniciens et agents de maîtrise de niveaux I à VI (coefficients A10 à B80) tel que définis par l'avenant relatif à la classification conventionnelle des emplois du 16 décembre 2010 et les VRP non affiliés à l'AGIRC.

Du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, les taux contractuels de cotisation sont appelés avec un coefficient réducteur de 0,92 % TA-TB puis se renouvellent par tacite reconduction par an.

1/ Taux d'appel

Prévoyance	Total
Cotisation globale	1,61 % TA ⁽¹⁾ - TB ⁽²⁾
Répartition**	
Part employeur 60 %	0,966 % TA ⁽¹⁾ - TB ⁽²⁾
Part salarié 40 %	0,644 % TA ⁽¹⁾ - TB ⁽²⁾

2/ Taux contractuels

Prévoyance	Total
Cotisation globale	1,75 % TA ⁽¹⁾ - TB ⁽²⁾
Répartition	
Part employeur 60 %	1,05 % TA ⁽¹⁾ - TB ⁽²⁾
Part salarié 40 %	0,70 % TA ⁽¹⁾ - TB ⁽²⁾

** Les différents accords ne prévoient pas de ventilation du taux par garanties.

(1) Tranche A (TA) : partie du salaire annuel brut limitée au plafond annuel de la Sécurité sociale.

(2) Tranche B (TB) : partie du salaire annuel brut compris entre 1 et 4 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.

Vos données à caractère personnel sont collectées et traitées par votre organisme d'assurance, membre d'AG2R LA MONDIALE dans le cadre de la gestion des garanties dont vous bénéficiez et de l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur, dont la lutte anti-blanchiment, ou l'analyse de vos données, dans le cadre des obligations de conseil nous incombant.

Dans le cadre de ces traitements, vos données sont transmises aux services en relation avec vous et vos ayants droit, aux membres d'AG2R LA MONDIALE ou à ses partenaires qui interviennent dans la réalisation des finalités énoncées et, enfin, aux administrations et autorités publiques concernées.

Vous disposez de différents droits dont celui de demander l'accès aux données vous concernant ou de vous opposer à la mise en œuvre d'un traitement. Vous avez également la possibilité de définir des directives générales et particulières précisant la manière dont vous entendez que soient exercés ces droits, après votre décès.

Ces droits peuvent être exercés en adressant un courrier accompagné d'un justificatif d'identité à AG2R LA MONDIALE, à l'attention du Délégué à la protection des données, 104-110 Boulevard Haussmann, 75379 PARIS CEDEX 08, ou par courriel à informatique.libertes@ag2rmondiale.fr

Pour en savoir plus sur notre politique de protection des données personnelles : <https://www.ag2rmondiale.fr/protection-des-donnees-personnelles>